

La vie des associations

Comité des fêtes

Soirée Couscous Samedi 18 Novembre 20h00 à la salle Jean Moulin

Sangria blanche, Amuse bouches, Couscous Royal, salade, fromage, Tiramisu fruits rouges, vin et café. Animation : Francis Devaux. Participation : 25€ sur réservation Jusqu'au 10/11/2017. Renseignements au : 05 87 43 92 90 ou 05 55 85 98 28.



Foyer rural

REPAS TRADITIONNEL DU COCHON

Dimanche 19 Novembre 2017 salle Jean Moulin à midi.

Au menu : soupe paysanne, assiette de dégustation, boudin noir, grillade sauce de nos grands-mères, pommes vapeur, salade verte, fromage, flognarde, vin et café compris.

Animation : Nadine ANDRIEUX

Prix : 27 €. Réservation avant le 13 novembre.

Tel. 05 55 85 94 29 après 19 H.

Club Arc-en-Ciel

Le club "Arc-en-Ciel" organise un Thé dansant "Les Châtaignes" à Nespouls le 5 Novembre 2017, à partir de 14h30.

Au goûter seront servies les châtaignes nouvelles et le jus de pommes. L'animation sera assurée par Francis DEVAUX.



ASJN Football

POINT SUR NOS EQUIPES SENIORS

L'équipe 1 a joué 4 matchs : 3 nuls et une magnifique et large victoire à Guéret chez un des leaders de la poule (4-0) qui lance vraiment la saison, elle est 6^{ème} sur 12 équipes ; l'équipe 2 a réalisé 4 matchs : 3 victoires et 1 défaite, elle est 4^{ème} sur 12 équipes ; l'équipe 3 a joué 4 matchs : 2 victoires, 1 nul et 1 défaite, elle est 2^{ème} sur 5 équipes.

Voici les matchs au stade du Puy Blanc à Noailles : Venez nombreux !!!

- Équipe 1 : 04/11 à 19h00 contre Saint Féréole ; 26/11 à 15h00 contre Limoges Landouge
- Équipe 2 : 18/11 : à 18h00 contre Entente Troche - Vigeois

Emmanuel MAZAUDOUX
2^{ème} adjoint

Association des Parents d'Elèves

L'APE de l'école de Jugeals-Nazareth organise un loto le samedi 2 décembre 2017 à 20h30 à la salle polyvalente Jean Moulin. On vous attend nombreux !

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr

Site : www.jugeals-nazareth.fr

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 19h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Permanence d'un élu le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf été).

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT

Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15

Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

Tel. 05 55 85 86 56

Mob. 06 80 02 04 00

Stéphanie CHANEL-PACHERIE

Tel. 05 55 22 03 41

Mob. 06 84 76 40 36

Carole NEGRET

& Stéphanie MARQUES

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

Assistantes maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

Brigitte TILLET La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

Maryse IRIGOYEN Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 53 54 60 38

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Messe à Jugeals dimanche 12 novembre à 9h30

Le Bulletin

Novembre 2017



Le mot du Maire

INFORMATION CONTOURNEMENT DE NOAILLES

Le 24 octobre dernier, j'ai interpellé par courrier nos conseillers départementaux Nicole Taurisson et Jean-Jacques Delpuch. Mon courrier portait sur une demande de rencontre entre les élus du département et mon Conseil municipal afin qu'ils nous informent de l'avancée du projet de ce contournement.

Ce fut l'occasion pour moi de leur rappeler la position de notre Conseil sur le sujet avec la délibération prise le 9 septembre 2016. Délibération qui prend tout son sens aujourd'hui au vu de l'annulation, pour l'instant, du projet dit T3 du nord du Lot.

J'ai également rappelé notre préférence pour un contournement court sur Noailles, une sécurisation du CD158 existant, au vu de l'accidentologie de celui-ci, la nécessité de préserver notre environnement, en évitant des nuisances supplémentaires pour les riverains et en préservant nos exploitations agricoles.

A l'heure où j'écris ces lignes, je n'ai pas eu de réponse de nos élus départementaux. Cependant, le 28 octobre dernier, j'ai reçu un courrier en Mairie du Conseil Départemental, signé par le Président Coste.

Je cite le Président Coste : « Les études se sont poursuivies, en associant les riverains de l'itinéraire, dans le souci :

- de prendre en compte le cadre de vie des riverains et de veiller à la mise en place de toutes les mesures correctrices permettant de réduire les nuisances générées.
- du respect de l'environnement, des paysages et du patrimoine,
- du maintien de la viabilité des exploitations agricoles,
- de réaliser un ouvrage permettant d'assurer des conditions de circulation et de sécurité optimales entre le carrefour de Montplaisir et l'autoroute A20 ». Fin de citation.

Ce courrier précise aussi qu'une seconde phase de concertation va être organisée à partir de décembre 2017. Elle portera cette fois sur le choix du tracé avant enquête préalable. Les modalités de celle-ci seraient semblables à la première, mise en place en mairie d'un dossier de concertation avec un registre et une mise à disposition des mêmes documents sur le site internet du département, avec une possibilité de déposer des contributions, selon M. Coste. Puis enfin, à l'issue du processus, une réunion publique aurait lieu après clôture de la période de concertation.

Le Président me demande aussi qu'en amont de ce processus je lui fasse connaître l'avis de ma commune, par délibération dûment motivée sur les modalités qu'il propose.

Je réunirai donc mon conseil municipal afin que nous prenions nos responsabilités sur ce dossier, en souhaitant vivement qu'une expression par voie de délibération pourra être prise de façon unanime. Je ne manquerai pas de vous informer du suivi de ce dossier complexe et lourd de conséquences sur notre cadre de vie et notre économie locale.

Le Maire, Gérard BAGNOL

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2017

Le Maire et le Conseil Municipal invitent toute la population à la commémoration de l'armistice signée le 11 novembre 1918, marquant la fin des combats de la première guerre mondiale.

Cette cérémonie se déroulera à **11 heures** au monument aux morts et sera suivie d'un vin d'honneur à la salle Roger Verdier.

